



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Réf: ES AN 1/6 - 0543

le 2 aout 2013

Objet : Dix-neuvième réunion du Groupe Régional AFI de Planification et de Mise en œuvre (APIRG/19) (Dakar, Sénégal, 14-17 octobre 2013)

Suite à donner: *Bien vouloir confirmer votre participation au plus tard le 30 aout 2013*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe régional de planification et de mise en œuvre (APIRG) tiendra sa dix-neuvième réunion du 14 au 17 octobre 2013 à Dakar, Sénégal, à dans la salle de conférence du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale.

2. L'ordre du jour provisoire et les notes explicatives sur le projet d'ordre du jour de la réunion sont en **Pièces jointes A1 et A2** de la présente lettre. Un bulletin d'information pour la réunion et une liste des hôtels suggérés se trouvent en **Pièce jointe B**. La réunion se déroulera en anglais et en français, et la documentation sera publiée dans ces deux langues. Votre Administration/Organisation est invitée à prendre part à cette importante réunion.

3. Comme vous le savez, à sa dix-huitième réunion (APIRG/18 Kampala, 27-30 mars 2012), le Groupe a adopté un certain nombre de décisions et conclusions. Le rapport de cette réunion vous avait été transmis par les directeurs régionaux de l'OACI auprès de vos Etats respectifs. Par la suite, diverses mesures ont été prises par la Commission de la Navigation Aérienne (ANC). Par conséquent, une partie importante de l'ordre du jour de la réunion APIRG/19 examinera l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions d'APIRG/18 ainsi que les conclusions et décisions pendantes du Groupe.

4. En outre, la Recommandation 6/1 (*Cadre régional de performance – Méthodologies et outils de planification*) de la Douzième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/12, Montréal, 19-30 novembre 2012) et le résultat de la réunion mondiale de coordination des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et des groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) (Montréal, 19 mars 2013) demandent aux Etats et aux PIRG – entre autres – de finaliser l'alignement des plans régionaux de navigation aérienne avec la 4eme Edition du Plan mondial de navigation aérienne avant mai 2014, et de se concentrer sur la mise en œuvre des modules du Bloc 0 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) selon les besoins opérationnels de la région.

5. Le Conseil a approuvé la quatrième Edition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP, Doc 9750) le 29 mai 2013. Le Conseil a particulièrement demandé aux groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) d'élaborer des plans d'action régionaux avec des priorités et des échéanciers, de déterminer des indicateurs et des paramètres de mesure pour la mise en œuvre et les avantages, et d'identifier les défis de la mise en œuvre.

6. La réunion APIRG/19 devra également examiner et adopter un plan de mise en œuvre de la navigation aérienne pour la région AFI, en suivant une approche structurée conformément au Plan mondial de navigation aérienne.

7. Le Conseil et l'ANC ont dans le passé, insisté sur la nécessité et l'importance des membres des organes de l'OACI à s'engager à remplir leurs obligations en prenant part aux réunions des organes respectifs. Ils ont félicité les membres de l'APIRG et les Etats de la région pour les efforts déployés pour assister aux réunions APIRG. En reconnaissance de la nécessité pour tous les Etats d'apporter une contribution aux travaux de planification et de mise en œuvre des groupes régionaux (PIRG), le Conseil de l'OACI a convenu que tous les Etats contractants fournisseurs de services dans une région de navigation aérienne et faisant partie du Plan de Navigation Aérienne (ANP) de cette région, devraient être inclus dans la composition des PIRG de cette région. En outre, les Etats utilisateurs sont autorisés à participer aux réunions PIRG de tout autre Groupe en tant que non-membres et que les organisations internationales reconnues par le Conseil peuvent être invitées au besoin à ces réunions en tant qu'observateurs. Il est, par conséquent, attendu que tous les Etats AFI participeront à cette réunion.

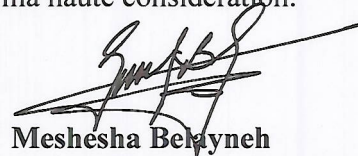
8. La documentation de la réunion est en cours de préparation sur la base des rapports des organes subsidiaires d'APIRG, à savoir les sous-groupes AOP, ATM/AIM/SAR, CNS et MET et sera disponible sur les sites Internet de l'OACI (<http://www.icao.int/esaf> et <http://www.icao.int/wacaf>). D'autres documents pertinents de la réunion APIRG/19 seront également postés sur les mêmes sites au fur à mesure qu'ils seront disponibles.

9. Ceux qui envisagent de présenter des notes de travail doivent s'assurer que ces documents parviennent au Secrétariat au plus tard **5 septembre 2013** et, si possible, en anglais et en français. Les participants sont priés de transmettre leurs documents par e-mail aux adresses suivantes: icaowacaf@icao.int et icaoesaf@icao.int, afin d'accélérer et de faciliter les préparatifs de la réunion. **Les documents reçus après cette date seront distribués uniquement dans la langue dans laquelle ils ont été reçus, sans traduction, conformément à la Décision 11/23 d'APIRG.** Les notes de travail ne seront pas distribuées pendant la réunion. Les participants sont par conséquent encouragés à télécharger les documents de travail sur le site ci-dessus indiqués et d'apporter avec eux des appareils électroniques appropriés pour faciliter l'accès à l'Internet.

10. Je voudrais aussi porter à votre connaissance que la réunion APIRG/19 sera immédiatement suivie de la deuxième réunion du Groupe RASG-AFI (RASG-AFI/2), laquelle est prévue du 18 au 19 octobre 2013, et les résultats de ces deux réunions seront présentés à la cinquième réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile (DGCA/5), prévue le 21 octobre 2013.

11. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir me confirmer votre participation à ces réunions dès que possible, au plus tard le 30 août 2013, en donnant la composition, les noms et fonctions des membres de la délégation de votre Administration/Organisation, et en remplissant et en me retournant la **fiche d'inscription figurant en Pièce jointe C.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



Meshesha Belmynah
Le Directeur Régional de l'OACI
Bureau régional Afrique orientale et australe
et Secrétaire de l'APIRG

Annexes :

- A1 : Ordre du jour provisoire
- A2 : Notes explicatives sur le projet d'ordre du jour
- B : Bulletin d'information
- C : Fiche d'inscription